riasis disséminé, alors que les taches tardent trop à disparaître sous l'influence de la médication alcaline et arsenicale. Les pommades qu'on devra employer sont, au début, celles à base d'oxyde de zinc, au trentième ou au quinzième; plus tard, les pommades au goudron, à l'huile de cade au vingtième ou au dixième, au calomel au centième ou au cinquantième, à l'onguent citrin mélangé avec dix parties d'axonge ou de cold-cream. Aux lotions et aux pommades, on doit ajouter l'emploi des bains, qui seront émollients, alcalins ou sulfureux, suivant le degré d'inflammation cutanée. Dans le pityriasis pilaire des extrémités, que je considère comme une ichthyose locale, le traitement général n'a aucune action; il ne faut employer que des bains savonneux, alcalins ou sulfureux, et que des pommades contenant une dose assez forte de substances actives et particulièrement l'huile de cade mêlée à trois ou quatre parties d'huile ou d'axonge. Comme on l'a déjà dit, le traitement est alors simplement palliatif.

Je ne dois pas négliger de dire que dans le traitement du pityriasis, comme dans celui de l'eczéma, les moyens hygiéniques sont indispensables pour aider l'action des remèdes internes et externes. Les malades devront s'abstenir de tous les aliments stimulants, tels que les poissons, les coquillages, les préparations de porc, le gibier, les salaisons, les mets épicés, le vin pur, le café, les liqueurs alcooliques. Ils devront éviter toute cause de fatigue, tout excès et particulièrement les veilles.

Enfin, dans les cas de pityriasis rebelles ou récidivants, on pourra avoir recours, avec avantage, aux eaux minérales prises en boissons, en bains et même en douches d'eau pulvérisée projetées sur les régions malades. Les eaux les mieux indiquées sont les eaux alcalines et les eaux sulfureuses : les eaux de Plombières, de Royat, sont souvent très efficaces contre les pityriasis développés

chez des individus soupçonnés de goutte; les eaux sulfureuses de Schinznach, de Bagnères-de-Luchon, d'Aix-la-Chapelle, d'Ax, de Saint-Honoré, sont mieux indiquées chez les individus lymphatiques ou scrofuleux; celles de Saint-Gervais réussissent très bien dans le pityriasis simple, dans le pityriasis rouge et dans les cas où l'affection squameuse a été précédée d'eczéma, ou bien encore chez les malades dont la peau est irritée facilement par l'action des topiques, même peu énergiques. Comme pour les eczémateux, l'air de la mer est mauvais aux personnes atteintes de pityriasis; il détermine souvent chez elles des phénomènes d'inflammation cutanée, et sous son influence j'ai vu plusieurs fois le pityriasis se transformer en eczéma.

4° Lichen.

Le mot *lichen* est très ancien en médecine; il a été employé par les médecins de l'antiquité pour désigner des maladies de la peau assez mal déterminées, mais ayant pour caractère principal de rendre la peau sèche et rugueuse, de manière à la faire ressembler aux lichens qui recouvrent l'écorce de certains arbres. Les affections lichénoïdes auraient donc été, pour les anciens, des éruptions à forme sèche, tandis que les affections impétigineuses auraient eu pour caractère principal le suintement humide et l'ulcération. Néanmoins il reste beaucoup de vague sur la véritable définition du lichen, tel que l'entendaient les premiers médecins et même les auteurs plus modernes des siècles derniers ; et il faut arriver jusqu'à Willan, pour trouver le mot de lichen appliqué à une affection morbide bien déterminée. Willan et Bateman ont en effet appelé lichen une maladie caractérisée par une *éruption de papules rouges, quelquefois distinctes, quelquefois en groupes, accompagnée*

d'une sensation pénible de douleur et de piqûre, et habituellement terminée par desquamation; maladie récidivante, mais non contagieuse. Cette définition du lichen, donnée par Bateman (1), est à peu près acceptée par tout le monde aujourd'hui, et on a l'habitude de considérer le lichen comme une maladie cutanée, constituée par une éruption de petites papules, agminées de manière à se confondre et à former plus tard une plaque sèche et rugueuse. Bazin a employé des termes presque identiques, puisqu'il admettait que le lichen est une affection cutanée, caractérisée dans sa période d'état par la présence de papules nombreuses, agglomérées ou discrètes, envahissant une surface plus ou moins étendue, et s'accompagnant à une certaine période de leur existence d'une hypertrophie des papilles, avec exagération des plis naturels de la peau. Pour ma part, je ne saurais accepter sans certaines réserves ces définitions classiques, qui font supposer que le lichen commence toujours par une éruption de papules: ce qui caractérise plus spécialement le lichen dans sa période d'état, c'est un état d'épaississement et de sécheresse de la peau avec exagération des plis naturels; et si cet état lichénoïde par excellence survient quelquefois après une éruption papuleuse, il est rencontré au moins aussi souvent dans des affections cutanées présentant pour lésion initiale, soit des vésicules eczémateuses, soit des pustules d'impétigo, soit même de simples fissures épidermiques. Aussi, pour rester fidèle aux résultats de l'observation clinique, je crois devoir définir le lichen, une affection cutanée, caractérisée, soit par une éruption de petites papules agminées en groupes, soit par la sécheresse, la rugosité, l'épaississement de la peau et l'exagération de ses plis, dans une étendue plus ou moins considérable.

(1) Bateman, *A practical Synopsis of cutaneous Diseases.* London, 1829.

Ces deux aspects différents du lichen, représentant le début et la période d'état de la maladie, me semblent nécessaires à indiquer dans la définition, car l'affection peut se borner à une éruption papuleuse, sans épaississement de la peau, et, d'autre part, la dureté, la sécheresse et l'épaississement de la peau peuvent, comme je le disais tout à l'heure, ne pas être précédés par l'éruption papuleuse.

Dans leur classification anatomo-pathologique, Willan et Bateman ont naturellement placé le lichen dans l'ordre des affections papuleuses de la peau; ils ont été imités par les auteurs qui ont adopté la même base de classification des maladies cutanées, Biett, Gibert (1), Cazenave (2), Devergie (3). Le lichen avait été placé par Alibert dans le groupe des dermatoses scabieuses, et n'avait été considéré que comme une espèce du genre prurigo, espèce désignée sous les noms de *prurigo lichénoïde* ou *furfurant* (4). Il n'est pas besoin de discuter cette place donnée au lichen dans un groupe aussi peu naturel que celui des affections scabieuses, ni d'insister sur la différence radicale qui existe entre le prurigo et le lichen; l'erreur d'Alibert est complète sous tous les rapports, et je ne signale ici la place nosologique donnée par cet auteur au lichen qu'au point de vue historique. Gintrac (de Bordeaux) a scindé le lichen en deux variétés; il a placé la première, se rapportant au lichen aigu et au strophulus de la première enfance, dans la classe des fièvres éruptives et des exanthèmes aigus; et il a fait rentrer le lichen chronique dans la classe des herpétides, à côté de l'urticaire et du prurigo. Pour Bazin, le lichen envisagé comme affection générique, indépen-

(1) Gibert, *Traité pratique des maladies de la peau.* Paris, 1865.
(2) Cazenave et Schedel, *Abrégé pratique des maladies.*
(3) Devergie, *Traité pratique des maladies de la peau.* Paris, 1865.
(4) Alibert, *Traité des dermatoses.* Paris, 1832.

damment de sa nature et de ses causes, est une affection papuleuse, voisine du strophulus et du prurigo ; mais considéré comme affection spéciale, il se divise et se subdivise en un grand nombre de variétés, suivant sa cause réelle ou supposée ; c'est ainsi que, pour Bazin, il existe d'abord deux grandes classes de lichens, une de cause externe, l'autre de cause interne. Le lichen de cause externe est artificiel ou parasitaire ; quant au lichen de cause interne, il est toujours symptomatique des quatre grandes maladies constitutionnelles, la scrofule, la dartre, l'arthritis et la syphilis. Ce n'est pas le lieu de discuter ces divisions du lichen admises par Bazin, lesquelles se rapportent à sa méthode de classification générale des maladies de la peau ; je crois devoir cependant faire remarquer que le véritable lichen, dit de cause externe, ne survient pas par le seul fait d'une irritation habituelle ou accidentelle de la peau par des agents nuisibles ; cette irritation ne donne lieu à une éruption lichénoïde que si le sujet, sur lequel elle se développe, y est préparé par une disposition spéciale, par une cause interne diathésique. Il n'y a donc pas, à proprement parler, de lichen de cause externe. Je n'admets pas davantage l'influence seule de la scrofule et de l'arthritis ; d'un autre côté, l'éruption papuleuse de nature syphilitique présente un aspect et une marche si différents du lichen, que c'est bien à tort qu'on lui donnerait ce nom, et qu'il est bien préférable de la désigner par la dénomination spéciale de syphilide papuleuse, ce qui d'ailleurs se trouve dans l'usage et dans le langage habituel de tous les médecins.

En opposition avec ces règles de classification, et en m'appuyant sur les caractères tirés de la marche habituelle, du siège superficiel, de la guérison sans cicatrices, des récidives fréquentes, de la transmission héréditaire du lichen, de l'existence et de l'intensité des

démangeaisons qui accompagnent l'éruption, je ne fais pas difficulté de reconnaître dans cette affection une cause diathésique spéciale, et de la ranger au nombre des éruptions dartreuses ou herpétiques. Bien plus, en faisant remarquer que la maladie qui présente les caractères objectifs du lichen se développe très souvent simultanément avec l'eczéma, ou que ces deux affections se succèdent fréquemment chez le même sujet, qu'une éruption eczémateuse se termine fréquemment avec tous les signe du lichen, que d'autre part, une éruption lichénoïde et papuleuse au début, revêt souvent plus tard l'apparence de l'eczéma, je crois légitime l'opinion soutenue par Hébra (1), par Anderson, par Erasmus Wilson (2) et par moi (3), opinion qui considère le lichen comme n'étant qu'une forme, qu'une variété de l'eczéma.

Symptômes. — Le lichen se présente sous des formes assez variées qui ont servi de base à des divisions nosologiques; c'est ainsi que Willan et Bateman ont admis sept espèces de lichen : 1° le lichen simple; 2° le lichen pilaire; 3° le lichen circonscrit; 4° le lichen agrius; 5° le lichen livide; 6° le lichen tropical; 7° le lichen urticant. Je ne pense pas qu'on puisse conserver comme appartenant au genre lichen les deux dernières espèces, dont la sixième est un érythème causé par la chaleur, et la septième n'est qu'une variété de l'urticaire; quant aux cinq premières espèces, elles me paraissent véritablement légitimes, et nous les retrouverons dans la description que je vais donner; j'y ajouterai le lichen plan.

Lichen simple. — Dans la forme la plus simple (*lichen simplex* de Bateman), le lichen est constitué par une éruption de petites papules, d'une coloration rosée, rapprochées les unes des autres de manière à se confondre,

(1) Hébra, *Traité des maladies de la peau*, traduit par Doyon.
(2) Erasmus Wilson, *On Diseases of the Skin*, forth edition
(3) *Leçons sur les maladies dartreuses.*

tantôt rassemblées et formant des plaques d'une petite dimension, tantôt disséminées, plus éloignées les unes des autres et occupant des espaces plus étendus. Les papules sont quelquefois pâles et la coloration de la peau est à peine changée; l'éruption est alors surtout apparente par son relief, qui donne à la surface cutanée une apparence chagrinée; d'autres fois les papules sont plus foncées et, surtout dans leurs intervalles, la peau présente une coloration rosée très manifeste; dans ces cas, il existe aussi quelquefois une légère tuméfaction, due à l'extension de l'inflammation au tissu cellulaire sous-cutané. Au premier moment, les papules sont entières, leur sommet acuminé est intact; mais, au bout de quelques jours, soit spontanément, soit plutôt par l'effet du grattage, le sommet de ces papules est excorié et il se recouvre d'une petite croûte d'une couleur grise ou jaune; ces croûtes peuvent même se réunir, de manière à former une concrétion assez sèche, qui recouvre la surface primitivement occupée par l'éruption papuleuse. Ces croûtes tombent ou sont enlevées artificiellement, et se renouvellent un certain nombre de fois; puis, après un temps très variable, les papules s'affaissent, elles sont remplacées par une légère desquamation, qui se prolonge plus ou moins longtemps, et enfin la peau reprend son aspect normal.

Dans une forme plus grave et plus longue, qui appartient néanmoins toujours au lichen simple, la maladie commence de même par une éruption de petites papules agminées, mais il existe un gonflement sous-cutané plus considérable; au bout d'un certain temps, les papules cessent d'être apparentes, et, à leur place, la peau reste gonflée et épaissie, sa surface est inégale, rugueuse; on y voit un nombre considérable de plis, et, dans les endroits mobiles, près des articulations, particulièrement aux environs des jointures des doigts, il existe des gercures, des crevasses, qui pénètrent souvent jusqu'à la partie profonde du derme. Sur cette peau ainsi altérée, tantôt rouge, tantôt d'une coloration normale, il existe ordinairement une desquamation lamelleuse qui se renouvelle incessamment.

Dans la forme légère, ainsi que dans la forme plus grave, avec épaississement et sécheresse de la peau, on rencontre fréquemment, mêlées aux papules, des vésicules eczémateuses et même des pustules impétigineuses, dont les croûtes, plus humides et plus épaisses, se joignent aux croûtes sèches du lichen.

Avec ces caractères objectifs que je viens d'indiquer, il existe ordinairement dans les endroits malades une sensation de chaleur et de cuisson et une démangeaison souvent très vive, laquelle augmente par moments, et acquiert quelquefois une intensité très douloureuse; dans quelques cas, les parties malades sont le siège de picotements et de douleurs lancinantes. L'éruption peut être précédée ou accompagnée par quelques phénomènes généraux, tels qu'un sentiment de courbature; ces symptômes concomitants ne tardent pas d'ailleurs à se dissiper, et, malgré la persistance de l'affection cutanée, la santé générale se rétablit complètement.

Dans la forme simple à marche aiguë, l'éruption papuleuse est souvent disséminée et étendue à diverses régions, principalement aux parties externes des membres et à la face; d'autres fois elle est plus limitée, et elle se montre de préférence à la face, au cou, aux poignets, aux avant-bras, aux cuisses et aux mollets. Lorsque le lichen simple se développe aux membres, il apparaît ordinairement des deux côtés d'une manière à peu près symétrique.

La durée du lichen simple est très variable : la maladie peut disparaître au bout de deux ou trois septénaires; quelquefois elle se prolonge pendant plusieurs mois, sur-

tout lorsque la peau présente les altérations d'épaississement et de sécheresse que j'ai indiquées. Dans le cas de marche chronique, il est ordinaire d'observer de temps en temps des recrudescences aiguës, caractérisées par des éruptions papuleuses ou vésiculeuses et par une augmentation du gonflement et de la rougeur de la partie malade. Souvent aussi, l'éruption s'étend et change de place, soit en envahissant les parties voisines de la région affectée, soit en se développant sur des points plus éloignés.

Lichen pilaire. — Willan et Bateman ont décrit, sous le nom de *lichen pilaris*, une affection cutanée caractérisée par des saillies papuleuses, apparaissant au sommet des follicules pileux, maladie ayant habituellement une marche chronique, et se prolongeant pendant plusieurs années. On voit, en effet, quelquefois, sur divers endroits de l'enveloppe cutanée, des plaques rugueuses formées par la réunion de plusieurs petites papules traversées par un poil rudimentaire, et qui semblent véritablement formées par l'hypertrophie du follicule pileux; ces plaques ont l'aspect de la chair de poule. Comme dans le lichen simple, cette éruption est accompagnée de démangeaisons et de chaleur. On doit la distinguer de l'ichthyose pilaire, qui se rencontre principalement aux mains et aux pieds, et dans laquelle on constate une sécheresse particulière de la peau, devenue rugueuse et inégale (*cutis anserina*) avec coloration rouge ou brune. Cette ichthyose, difformité de la peau, diffère du véritable lichen pilaire par sa persistance indéfinie et par sa symétrie absolue des deux côtés du corps.

Lichen agrius. — La troisième espèce admise par Bateman, le *lichen agrius*, est caractérisée par l'intensité des phénomènes inflammatoires locaux et par la ténacité de l'affection; c'est une forme grave. La maladie débute ordinairement par des taches rouges, sur lesquelles se

développent des papules entremêlées habituellement de vésicules d'eczéma et quelquefois de pustules d'impétigo; ce mélange de plusieurs lésions élémentaires est un des caractères du lichen agrius qu'on peut à bon droit rattacher à l'eczéma. Ces papules, ces vésicules et ces pustules s'excorient promptement, soit par l'évolution naturelle de la maladie, soit par le grattage auquel donne lieu une sensation très vive de démangeaison; et il se produit, sur les surfaces malades, des ulcérations, un suintement séro-purulent qui se concrète en formant une croûte grise ou brune, ordinairement assez sèche et peu épaisse. Autour de cette surface excoriée, la peau est rouge et présente quelques papules plus récentes, dont la présence permet d'établir le diagnostic de la maladie. En même temps que se développe cette éruption, il existe sur les surfaces malades un sentiment très prononcé de chaleur, de cuisson, et surtout de démangeaison; ce prurit très violent, et qui revient par accès, est l'occasion de grattages qui augmentent l'intensité des phénomènes inflammatoires locaux. Au début, et quelquefois de temps en temps, dans le cours de la maladie, il y a de la fièvre et quelques symptômes généraux de malaise et de courbature; dans les cas où le lichen agrius est très étendu, il y a souvent de l'inappétence, quelquefois même de la diarrhée, le sommeil est troublé par les démangeaisons, et il résulte de cet ensemble morbide de la faiblesse musculaire et de l'amaigrissement.

Le lichen agrius se manifeste ordinairement sous forme de plaques assez larges, qui se développent simultanément ou successivement sur plusieurs parties du corps; on le rencontre principalement à la face antérieure ou interne des cuisses, sur les mollets, sur les bras ou les avant-bras, sur le dos des mains, sur les jarrets et sur la face. Comme dans la forme simple du lichen, les plaques sont ordinairement symétriques. La